

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents- Phase 1
Ecole maternelle, Groupe scolaire Camille Claudel (Région Midi-Pyrénées, Département du Tarn et
Garonne, Commune de Montauban (82000))
Note de Première Phase (NPP) N°0820395J_P_RNPP*

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

**Groupe scolaire Camille Claudel
Ecole maternelle publique
Montauban (82)**

Note de Première Phase (NPP)

Août 2010 – N° 0820395J_P_RNPP



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	Marion DECA Y	Chef de projet
Vérificateur	Anne-Marine ROBERT	Chef de projet
Approbateur	Olivier PACAUD	Superviseur

SYNTHESE

L'Etat français a souhaité faire procéder, dans le cadre de l'action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches ou des écoles, soient situés sur ou à proximité immédiate d'anciens sites recensés par la base BASIAS (Base qui recense les anciens site industriels et d'activités de services). Cette action fait l'objet de l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009.

L'établissement scolaire (ETS), objet de ce rapport est localisé à Montauban (82), au 80 avenue du 11^{ème} régiment d'infanterie / 85 rue Auguste Perret. Il abrite une école maternelle. Les bâtiments ont été construits au milieu des années 1960. L'école, ouverte en 1969, a fait l'objet d'un réaménagement en 2000 (construction de nouveaux bâtiments, réaménagement des salles et aménagements de la cour de récréation). Cette école appartient au groupe scolaire Camille Claudel qui comprend également une école élémentaire située sur la même parcelle.

A l'issue de l'étape 2 de la démarche ETS, un ancien site BASIAS (station-service) a été recensé à proximité immédiate de l'école maternelle.

Les informations collectées montrent que le site BASIAS est **contigu** à la parcelle du groupe scolaire, mais que le bâtiment accueillant la maternelle n'est pas accolé à la parcelle BASIAS. Par contre, une incertitude forte subsiste quant à la localisation de la station service proprement dite (pas de plan du site BASIAS, pas de dossier concernant le site retrouvé dans les archives),

Etant donné la distance (environ 50 mètres) séparant l'école maternelle de l'ancien site BASIAS et le sens d'écoulement des eaux souterraines, et même si des incertitudes subsistent quant à la localisation précise et au devenir des anciennes cuves de stockage et des postes de distribution de carburant, l'établissement semble hors du périmètre dans lequel la qualité des sols et des eaux souterraines pourraient avoir été affectés par des substances issues de l'ancienne activité BASIAS.

Ainsi, nous proposons de classer cet ETS en **catégorie A** : « les sols de l'établissement ne posent pas de problème ».

Il faut souligner que l'école élémentaire qui appartient au même groupe scolaire, directement contiguë à l'emprise de l'ancien site BASIAS fait dans le même temps l'objet d'investigations complémentaires de Phase 2.

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment.